Fédération Française de Parachutisme - 62 rue de Fécamp 75012 Paris
: 01 53 46 68 68 – : 01 53 46 68 70 – @ : ffp@ffp.asso.fr – : www.ffp.asso.fr

MONITORAT FÉDÉRAL

DÉCLARATION DE MISE EN FORMATION POUR L'OPTION « SUIVI D'ÉLÈVES EN VIDÉO CHUTE »

(⚠ Formulaire exclusivement réservé à la mise en formation de moniteurs fédéraux déjà titulaires de l'option « largage d'élèves en ouverture automatique ».)

Je soussigné, NOM : _ Prénom : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Directeur Technique de l'école de : _, déclare mettre en formation pour le monitorat fédéral option « largage d'élèves en ouverture automatique »,

NOM : _ Prénom : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Né(e) le : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Licence fédérale n° : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse : _

_ _

Code postal : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Ville : _

Tél. : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ @ : _

☐ Titulaire de la qualification de moniteur fédéral option « largage d'élèves en ouverture automatique ».

N° de qualification : _ _ _ _ _ _ _ _ Date d'obtention : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

FCT option MF chargé du suivi de la formation du stagiaire :

NOM : _ Prénom : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Date de la demande : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Cachet et Signature du directeur technique de l'école de rattachement du stagiaire

Retourner à la FFP et joindre à votre envoi :

- l'attestation de réussite au saut d'évaluation spécifique de l'option « suivi d'élèves en vidéo chute » ;
- un chèque de 85 € libellé à l'ordre de la FFP.

Le moniteur stagiaire recevra la documentation suivante :

- le livret de suivi de formation et d'évaluation ;
- les fiches pratiques de formation (Notions générales sur l'enseignement - Enseigner le parachutisme - École « traditionnelle » - Direction de séances de sauts – Matériel - Règlementation).